



Informations au DCISA

Janvier 2019

Actualités

Madame, Monsieur,

Au terme d'un accompagnement spécifique visant à la réappropriation de leur pouvoir d'agir, plusieurs personnes ont quitté l'institution pour expérimenter leur autonomie en appartement (privé ou protégé).

Au vu de ce qui précède, nous vous informons que nous avons quelques places disponibles au Centre d'Accueil à Seuil Adapté.

Comme vous le savez, la Fondation du Levant gère depuis 2011 une structure de 17 places, destinées à des patients « doubles-diagnostic », qui présentent à la fois des troubles addictifs et des troubles psychiatriques. Nous souhaitons vous rappeler les missions de cette structure dans le but d'en améliorer l'accessibilité.

CASA bénéficie du financement du Service de prévoyance et d'aides sociales (dès 2019 : Département de la cohésion sociale) et du CHUV. Une convention entre le Levant et le CHUV fait l'objet d'une évaluation annuelle. Celle-ci décrit les prestations que le Levant doit fournir et le public cible. Notamment les éléments suivants :

- « Améliorer la stabilité psychique et addictologique des patients
- Faciliter une réflexion autour du projet de vie dans une perspective de réhabilitation
- Développer la « bientraitance » des résidents dans les phases de réhospitalisation
- Diminuer le nombre de jours d'hospitalisation par an ou rationaliser l'utilisation des ressources hospitalières (séjours plus courts, avec objectif ciblé).
- Améliorer les interfaces avec les hôpitaux psychiatriques ».

Le séjour résidentiel, dont la durée varie en fonction des objectifs de la personne, contribue au processus de rétablissement.

- Expérimenter, améliorer, développer:
 - L'autonomie de la personne et sa qualité de vie
 - Ses compétences personnelles, relationnelles, physiques, créatives
 - Son image corporelle et son estime de soi
- Ré-entraîner et réadapter ses habiletés et accroître ses compétences psychosociales

Pour ce faire, nous nous appuyons sur le modèle du rétablissement et sur les prestations du réseau (CCiCP, EPSM psy, appartement protégé, etc.) afin de soutenir le projet de vie de la personne.

Madame Ilona Schmid et Monsieur Georges Gottignies, se tiennent à votre entière disposition pour toutes questions concernant l'accompagnement des résidents proposé à CASA.

En annexe, vous trouverez la communication concernant le projet « D'abord chez soi » qui a été adressée au réseau.

D'ABORD CHEZ SOI !



HOUSING FIRST

Bonjour à toutes et à tous,

Pour rappel, le projet « **D'abord chez soi !** » mené par la Fondation du Levant en collaboration avec la Fondation ABS et le Service de psychiatrie communautaire du CHUV a débuté en juillet 2018.

Ce projet propose des logements individuels à l'attention de personnes majeures souffrant d'addiction et problématiques psychiatriques associées, Suisses ou au bénéfice d'un permis de séjour. Le but est de permettre l'accès à un logement **durable et « accompagné »**, sans conditions préalables, tels que l'abstinence ou un séjour résidentiel préalable.

A ce jour, 8 personnes sont logées et bénéficient de l'accompagnement de l'équipe du programme « Housing First ». Durant la phase pilote de ce projet qui durera jusqu'à la fin 2019, l'objectif est d'atteindre 15 logements au total.

Depuis le lancement, nous avons enregistré 42 demandes : 10 ont été réorientées, car elles ne répondaient pas aux critères du projet, 8 ont été admises et 4 autres sont en attente d'une place. Les 20 situations restantes sont en contact avec l'équipe et informées des nombreuses demandes reçues et de l'attente.

Nous nous réjouissons évidemment que ce projet suscite autant d'intérêt et réponde à un réel besoin.

Dès à présent, nous continuerons d'enregistrer les nouvelles demandes de la part de professionnel-le-s, mais nous ne pourrons pas en assurer le suivi clinique. Elles nous serviront néanmoins à montrer et évaluer la nécessité de pérenniser et développer ce projet.

Autrement dit, si en tant que professionnel-le, vous souhaitez nous annoncer des situations pouvant prétendre à une prestation de type « Housing first », nous pourrons enregistrer ces demandes, mais nous vous suggérons de ne pas en parler aux personnes concernées afin de ne pas créer de faux espoirs.

Cédric Perriard, responsable du projet, se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact :

*Fondation du levant
Chemin du levant 159
Tél : 021 721 41 11
housingfirst@levant.ch*